Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260326-2026_19-DE

COMMUNE DE SAINT-SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice 15 - Présents : 14 Votants : 15
Date de convocation : 21 Mars 2026
L'an deux mil vingt-six, le Vingt-six mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M.PERDRIEL Erik, Mme BERGER Mathilde , M.BOUVET Rémy, Mme FIQUET Isabelle, M. LEFEUVRE Aymeric, M. DENOUAL Jean-Philippe, Mme TAVERNIER Monique, M. BABEY Pierre-Olivie, Mme VERGER Laurence, M.JACQUEMONT Mickaël ; Mme PETRISSANS Florence ; Mme MAUCORPS Laura

Absents excusés M.VAN HEEMS Frédéric a donné pouvoir à M.BIANCO Pascal
Secrétaire de séance : M.LEFEUVRE Aymeric

Délibération n°2026-19

Objet : Election au Syndicat Intercommunal à vocation unique « Animation à la vie sociale »

Le Conseil Municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 24 mars 2005 portant création du Syndicat Intercommunal à vocation unique « Animation à la vie sociale » modifié ;
Vu l'article 6 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;
Considérant qu'il convient de désigner 2 (deux) délégués titulaires et 1 (un) délégué suppléant,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Les candidates sont Mmes ALLAIN Laurence ; Isabelle FIQUET et Florence PETRISSANS .

Après avoir procédé aux opérations de vote ,
Au Premier tour de scrutin, **Le dépouillement a donné les résultats ci-après**

Nombre de votes : 15
Bulletins blancs ou ne comportant pas une désignation suffisante) : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

A l'issue du scrutin,

- **Mmes ALLAIN Laurence ; Isabelle FIQUET et Florence PETRISSANS** ayant obtenu la majorité absolue, ont **été proclamé-es délégué-es.**

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260326-2026_19-DE

Le Conseil Municipal élit à l'unanimité

Mme ALLAIN Laurence ; Mme Isabelle FIQUET, Déléguées titulaires :

Mme Florence PETRISSANS, Déléguée suppléante

- **Et transmet cette délibération** au président du Syndicat Intercommunal à vocation unique « Animation à la vie sociale ».

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pascal BIANCO

